



## La FCPE agit contre la mise à mort du Collège unique et de l'égalité des chances

**Le Bulletin Officiel du 18 mars 2024 instaure l'organisation des groupes de niveaux, en Français et en Mathématiques, dès septembre 2024 pour les 6<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup> et à la rentrée suivante pour les 4<sup>èmes</sup> et les 3<sup>èmes</sup>. La FCPE Gironde s'insurge et appelle à deux actions fortes le jeudi 28 mars :**

- **Un appel à rassemblement devant le Rectorat, de 12 à 14 heures,**
- **Un appel à « Collège mort » : en retirant leurs enfants du collège pendant une journée, les parents montrent leur désaccord contre cette réforme injuste et stigmatisante.**

**Un premier appel à « collège mort » avait déjà été lancé en février, avant les vacances scolaires. De nombreux parents avaient suivi cette action pour indiquer leur opposition à la mise en place de cette réforme du choc des savoirs.**

Après plusieurs informations contradictoires données par Madame la ministre de l'Éducation Nationale et Monsieur le Premier ministre, le Bulletin Officiel du 18 mars 2024 pose désormais les détails de la réforme, officialisant nos craintes.

Derrière les mots, une même réalité : des élèves répartis pendant un tiers du temps scolaire dans des groupes pour la totalité du temps d'apprentissage des Mathématiques et du Français.

Certes la possibilité de regroupement en classe entière existe mais :

- elle est laissée à l'appréciation des établissements et des équipes éducatives,
- elle est dérogatoire,
- pas plus de 10/36 semaines par an.

Une réforme décidée sans concertation avec les acteurs de l'enseignement et qui n'est pas sans conséquence :

- **Renforcement des inégalités** : le texte indique « l'enjeu est de cultiver l'excellence des élèves les plus aisés » et « pour l'ensemble des groupes, les programmes et les attendus de fin d'année sont identiques ». Comment est-ce possible ?
- **Pression sur les élèves dès l'âge de 10 ans en CM2** : concurrence entre élèves, évaluations permanentes, stigmatisation des élèves les plus faibles, insécurité due aux

manques de repères des changements de groupes, mise en danger du vivre-ensemble, auto disqualification...

A ce jour, la réforme telle qu'annoncée demande aux chef.fe.s d'établissements et aux équipes pédagogiques de faire de prendre des décisions unilatérales et particulières tout en leur retirant des moyens.

- **Constitution des groupes** : aucune d'information sur le nombre d'élèves par groupe, aucun critère pédagogique précis pour le tri des élèves, possibilité de tenir compte de critères très subjectifs comme que la concentration, la mémorisation ou encore les prédispositions psychologiques, rien de concret sur les élèves en situation de handicap, appelés sans doute à intégrer les groupes des élèves en difficulté...
- **Flexibilité des groupes** : quelles modalités pour faire changer un élève de groupe ? À quelle fréquence ? Quand ? Comment ? Qui validera les critères ?
- **Conséquences sur l'ensemble des matières enseignées pour tous les élèves** : que deviennent les projets pédagogiques et culturels, les sorties scolaires ? Comment ces groupes de niveaux vont-ils impacter les emplois du temps ? Plusieurs collèges ont d'ores et déjà annoncé des fermetures d'options et la fin du dédoublement des classes dans certaines disciplines.
- **Recrutement des enseignants** : y aura-t-il assez d'enseignants face aux élèves pour assurer l'ensemble des engagements pris par le Gouvernement ? Étant donné la réduction drastique du budget de l'Éducation nationale et la crise de recrutement grandissante chez les enseignants, notamment de Mathématiques, quels enseignants se retrouveront demain face à nos enfants ?

Face à ces nombreuses inquiétudes, la FCPE Gironde agit et appelle les parents d'élèves à faire connaître leurs désaccords ! Contre le tri social et la stigmatisation des élèves dès le plus jeune âge ! Ensemble pour une École plus juste épanouissante et émancipatrice !

## À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires. En Gironde, la FCPE est l'association la plus représentée dans les instances du second degré. Elle milite particulièrement pour l'égalité des chances, qu'il s'agisse d'accès aux savoirs, au logement, aux droits et d'école inclusive.

## Contact

Corinne Devaux, présidente de la FCPE Gironde : 06 22 46 48 99